

Bachelier en informatique orientation technologie de l'informatique

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 60

Fax : +32 (0) 69 89 05 65

Mail : tech.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE3106 Activités d'intégration professionnelle			
Ancien Code	TEIC3B06	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XIIT3060		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie BUSEYNE (nathalie.buseyne@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement vise à rendre le bachelier en Informatique capable d'augmenter son bagage technique et personnel grâce aux suivis de conférences dispensées par des experts externes. Les séances sont consacrées sur des sujets trop particuliers ou trop récents pour figurer dans le programme.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solutions et d'applications techniques

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets**

- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.1 Prendre en compte les aspects éthiques et déontologiques
- 3.3 Développer une pensée critique

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les prescrits légaux relatifs au contexte dans lequel s'exerce l'activité (exemple code du bien-être au travail, RGPD, le droit à l'image, licences logiciels ...)

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de :

- mettre en relation les notions vues dans les différents cours avec le milieu réel du travail par des visites d'entreprises diverses ou des activités technologiques données par des experts
- décrire, comprendre ou utiliser des nouveautés informatiques présentées lors de conférences par des experts externes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEIC3B06A

Séminaires

24 h / 2 C

Contenu

Cette unité d'enseignement comprend l'activité d'apprentissage suivante :

24-TE3B31ISTI/1 - Séminaires 25H/2 ECTS

- Conférences sur des sujets adaptés à l'actualité technologique tels que formation sur les droits du TIC, automatisation des tests WEB avec Sélénium, Devops, Cryptomonnaie, ...

Démarches d'apprentissage

- Conférences
- Emploi de nouvelles technologies
- Intervention de personnes de l'extérieur

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Documents reçus lors des conférences.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diaporamas (quand fournis par le conférencier) disponibles sur eConnected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur les éventuelles installations à réaliser pour le séminaire, sur la présence aux séminaires, sur l'attitude de l'étudiant et sur la remise d'une critique personnelle en rapport avec le séminaire (sur Connected) pour le lundi soir qui suit le séminaire du vendredi (maximum 23h59). C'est une évaluation continue avec une remise de rapports sur chaque conférence donnée par un expert, il n'y a pas de seconde session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	EvC + Rap	100				
Période d'évaluation						

EvC = Évaluation continue, Rap = Rapport(s)

Dispositions complémentaires

Pour l'évaluation de janvier, aucune dispense n'est envisagée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

